



Manuel d'utilisation

Cintreuse de tubes motorisée



OT30HV

Avant utilisation, veuillez lire attentivement ce manuel.

Sommaire

I INSTRUCTIONS DE SECURITE.....	2
II SPECIFICATION GENERALE	3
III PLAGE D'UTILISATION	3
IV. MAINTENANCE	6
V. INSTALLATION ELECTRIQUE.....	6
VI PLAN ET NOMENCLATURE DES PIECES	12
VII DECLARATION CE DE CONFORMITE	15

CONSERVEZ CE MANUEL : Ce manuel contient les avertissements et les précautions de sécurité, les instructions d'assemblage, les procédures de fonctionnement et de maintenance, la nomenclature des pièces et un schéma. Lisez toutes les instructions avant d'utiliser cet outil !

I INSTRUCTIONS DE SECURITE

1. **Tenir le lieu de travail propre.** Les lieux encombrés occasionnent des blessures.
2. **Tenir compte des conditions du lieu de travail.** Ne pas utiliser de machines ou d'outils motorisés dans des endroits humides ou détrempés. Ne pas les exposer à la pluie. Travailler dans un lieu bien éclairé. Ne pas utiliser d'outils à motorisation électrique en présence de gaz ou de liquides inflammables.
3. **Tenir les enfants éloignés.** Les enfants ne doivent jamais être admis sur le lieu de travail. Ne pas les laisser manipuler les machines, les outils ou les cordons prolongateurs.
4. **Ranger les équipements inutilisés.** Les outils non utilisés doivent être rangés dans un endroit sec pour les protéger de la rouille. Toujours enfermer les outils et les maintenir hors de portée des enfants.
5. **Ne pas forcer l'outil.** L'outil travaillera mieux et de manière plus sûre à la vitesse pour laquelle il a été prévu. Ne pas utiliser d'accessoires inadaptés pour tenter de dépasser la capacité de l'outil.
6. **Utiliser le bon outil pour le travail à effectuer.** Ne pas essayer de forcer un petit outil ou un accessoire à effectuer le travail d'un gros outil industriel. Ne pas utiliser un outil pour un travail pour lequel il n'a pas été prévu.
7. **Porter des vêtements adaptés.** Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux qui peuvent se prendre dans des parties mobiles. Le port de vêtements de protection, non conducteurs d'électricité et de chaussures antidérapantes est recommandé pour le travail. Porter une charlotte pour rassembler les cheveux longs.
8. **Utiliser une protection oculaire et auditive.** Toujours porter des lunettes de protection contre les impacts de norme ISO. Porter un masque couvrant tout le visage en cas de formation de limailles ou de copeaux de bois. Porter un masque anti-poussière de norme ISO ou un masque filtrant pour travailler le métal ou en présence de poussières et de brouillards chimiques
9. **Ne pas se pencher.** Rester sur ses deux pieds et conserver son équilibre à tout instant. Ne pas se pencher sur ou à travers une machine en marche.
10. **Entretenir les outils avec soin.** Maintenir les outils affûtés et propres pour des résultats meilleurs et plus sûrs. Suivre les instructions de lubrification ou de changement des accessoires. Les poignées doivent rester en permanence propres, sèches et exemptes de graisse et d'huile.
11. **Rester vigilant.** Observer le travail en cours, faire appel à son bon sens. Ne pas utiliser d'outil en cas de fatigue.
12. **Vérifier l'état des pièces.** Toute pièce qui semble endommagée doit être soigneusement vérifiée, avant d'utiliser un outil, pour déterminer si elle fonctionne correctement et remplit la fonction prévue. Vérifier l'alignement, que des pièces mobiles ne sont pas grippées, que des pièces ou des dispositifs de montage ne sont

pas cassés et tout autre état pouvant nuire au bon fonctionnement. Toute pièce endommagée doit être correctement réparée ou remplacée par un technicien qualifié.

- 13. Se protéger contre les chocs électriques.** Ne pas mettre son corps en contact avec des surfaces mises à la terre, comme des tuyaux, des radiateurs, des appareils de cuisson et des réfrigérateurs.
- 14. Pièces de rechange et accessoires.** N'utiliser que des pièces de rechange identiques pour effectuer l'entretien. L'utilisation d'autres pièces annule la garantie. N'utiliser que des accessoires prévus pour cet outil. Les accessoires approuvés sont disponibles auprès du distributeur.
- 15. Ne pas utiliser l'outil sous l'emprise de l'alcool ou de médicaments.** Lire les précautions d'emploi des médicaments pour s'assurer qu'ils ne diminuent pas votre jugement ou vos réflexes. En cas de doute, ne pas utiliser l'outil.
- 16. Ne pas abandonner la machine** tant qu'elle n'est pas complètement arrêtée.
- 17. S'assurer que la machine est bien déconnectée de l'alimentation électrique** avant de réaliser des travaux de maintenance, de réglage ou de réparation.
- 18. Toujours maintenir les mains et les doigts à l'écart des rouleaux.**
- 19. Éviter tout démarrage intempestif.** S'assurer que le commutateur est sur la position "OFF" avant de brancher le cordon d'alimentation.
- 20. Mettre toutes les machines à la terre.** Toujours s'assurer que la machine est bien reliée à la terre. Ceci peut diminuer les risques de choc électrique.
- 21. Ne pas travailler dans un environnement dangereux.** Ne pas utiliser de machines motorisées dans des endroits humides ou détrempés, ne pas les exposer à la pluie. Travailler dans un lieu bien éclairé.
- 22. Arrêter la machine** avant les travaux d'entretien ou lors du changement d'accessoires comme des rouleaux, etc.
- 23. Précautions électriques d'ordre général :** Cette machine doit être mise à la terre conformément au National Electrical Code, ainsi qu'à la législation et aux codes locaux. Ce travail doit être effectué par un électricien qualifié. La machine doit être mise à la terre pour protéger son utilisateur contre les chocs électriques.
- 24. REGLES DE PROTECTION DU TRAVAIL applicables à la machine à arrondir**
 - Débrancher la machine du secteur avant toute réparation ou intervention.
 - Il est interdit d'intervenir sur les engrenages en cours de fonctionnement. Ils sont protégés par des carters.
 - Vérifier la fixation des rouleaux cintreurs sur les arbres avant de démarrer la machine.
 - Ne pas utiliser de rouleaux cintreurs coincés ou fissurés.

Note : Les avertissements et les instructions du présent manuel ne couvrent pas tous les états et toutes les situations possibles pouvant se produire lors de l'utilisation de ce produit. Il faut comprendre que le bon sens et les précautions sont des facteurs qui ne peuvent pas être intégrés à ce produit. Ces facteurs sont du ressort de la personne qui utilise cet équipement.

II SPECIFICATION GENERALE

MODELE		OT30HV
Capacité maxi (mm)	Acier pour tube	φ30x1
	Acier pour tube carré	30x30x1
	Acier rond	φ16
	Acier plat	30X10
Diamètre d'axe de rouleau		φ30 mm
Vitesse de rotation		9 tr/min
Puissance du moteur		0,75 kW
Dimensions hors tout		1200x750x1210 mm
Poids net/Poids brut		244/282 kg

III PLAGE D'UTILISATION

A. FONCTIONNEMENT :

La machine est équipée d'un mécanisme inclinable de cintrage. Elle travaille aussi bien en position horizontale que verticale.

Choisissez la position de travail souhaitée, puis placez le matériau à cintrer entre les rouleaux cintrateurs. Agissez manuellement sur le rouleau meneur dans le sens du travail pour obtenir le cintrage désiré.

Le profil de cintrage désiré s'obtient en tournant graduellement l'arbre d'entraînement vertical de la voie de coulissement et en modifiant la position de l'axe de rouleau principal.

Les rouleaux de guidage sont entraînés par le mécanisme de cintrage activé par le moteur électrique. Ceci permet des déplacements répétés dans les deux directions.

La pédale double permet de démarrer le moteur électrique dans les deux directions.

B. Rouleaux standard et en option :

La machine à arrondir RBM30HV est utilisée pour cintrer des profilés d'acier obtenus par laminage. La machine est équipée d'un jeu de rouleaux standard servant au cintrage de profilés de section parallélépipédique. Il existe des jeux de rouleaux spéciaux pour d'autres types de profilés. Ces rouleaux regroupés dans le tableau suivant sont fournis sur demande.

Produit	Dimensions (mm)	Dia mini (mm)	Article
	40x40x3	1000	Standard
	50x15	350	
	50x30x3	1200	
	ϕ 15 ϕ 20 ϕ 25 ϕ 30	600	HV30-15-4
Produit	Dimensions (mm)	Dia mini (mm)	Article
	40x40x2 40x40x3 40x40x4 40x40x5	400	HV30-15-5
	40x40x2 40x40x3 40x40x4 40x40x5	400	HV30-15-6
	50x50x2 50x50x3 50x50x4 50x50x5	400	HV30-15-7
	50x25x2 50x25x3 50x25x4 50x25x5	300	HV30-15-8

	50x25x2 50x25x3 50x25x4 50x25x5	400	HV30-15-9
	50x25x2 50x25x3 50x25x4 50x25x5	300	HV30-15-10
	φ35x2 φ40x2 φ45x2 φ50x2 φ55x2 φ60x2	1000	HV30-15-11

IV. MAINTENANCE

Nettoyez, graissez et effectuez les réglages nécessaires avant chaque utilisation.

Contrôlez la température des roulements (en les touchant à la main) pendant le fonctionnement. La température ne doit pas dépasser 50°.

V. INSTALLATION ELECTRIQUE

A. Conditions techniques

- 1) L'alimentation électrique est conforme à EN 60204-1, § 4.3. La machine est câblée pour un réseau électrique triphasé : 3-50 HZ ; 400 V ; et est équipée d'une mise à la terre (PE). Le circuit d'alimentation est protégé contre le court-circuit et les intensités de courant électrique dépassant les valeurs autorisées.
- 2) L'installation électrique répond à la classe de protection IP44.
- 3) L'installation électrique fonctionne dans les conditions suivantes :
 - Altitude maximale 1000 mm
 - Température ambiante 15°C à +40°C
 - Humidité relative ambiante 40 % à 80 % à 25°C
- 4) L'installation électrique fonctionne normalement à une :
 - Tension de (0,9-1,1) Un
 - Fréquence de (0,99-1,01) Fn
- 5) Tension du circuit de commande : 24 V/50 Hz
- 6) Puissance absorbée maximale dans le réseau d'alimentation Pa = 1,5 kW

B. Pièces principales de l'installation électrique

- Tableau des instruments de contrôle et de commande

- Moteur triphasé à induction M pour la commande de la machine
- Pédale (à micro-rupteur JK1,JK2) de commande START/STOP

SYMB	DENOMINATION	ROLE DANS L'INST. EL.
QF2	Coupe-circuit 2A	Protection du circuit primaire du transformateur
QF3	Coupe-circuit 1A	Protection du circuit primaire du transformateur
FR	Relais thermique	Protection contre la surcharge du moteur M
KM1,KM2	Contacteur	Commande du moteur M
M	Moteur triphasé à induction	Entraînement des rouleaux
SA	Commutateur à cames OFF/ON	Fermeture/ouverture du circuit d'alimentation
TA	Bouton coup de poing Bloc support de contacts :1 O	Arrêt d'urgence
JK1	Interrupteur au pied	Commande de démarrage M vers la droite
JK2	Interrupteur au pied	Commande de démarrage M vers la gauche
T	Transformateur	Alimentation, 24 V, du circuit de commande
PE		Connexions du circuit de terre
SB1	Bouton-poussoir	Commande de mise en marche d'alimentation
KA	Relais	Commande de mise en marche d'alimentation

C. Instruments de fonctionnement

Effectuez les opérations suivantes dans l'ordre prescrit après avoir assemblé la machine et l'avoir fixée à son emplacement.

1) Vérifiez que toutes les pièces métalliques de la machine sont bien mises à la terre conformément au schéma électrique. Le contrôle s'effectue d'abord visuellement, puis à l'aide d'un ohmmètre pour mesurer la résistance du circuit de mise à la terre. La résistance, à l'intérieur, doit être $<0,1 \Omega$ et $<0,4 \Omega$ entre la machine et la prise de masse du bloc d'alimentation.

2) Vérifiez l'état des instruments électriques, des fils de jonction, des câbles et des raccordements électriques.

3) Lorsque que les vérifications sont terminées, branchez la machine sur le secteur :

— l'alimentation respecte toutes les conditions du § 1.

— il est recommandé, pour protéger le circuit d'alimentation, d'équiper le bloc d'alimentation de fusibles : 3 X 10A sur les 3 phases (L1, L2, L3) ;

4) Vérifiez que la machine est correctement alimentée après son raccordement au secteur.

5) Lorsque que les vérifications sont terminées, et que la machine a été raccordée au secteur, démarrez la machine à vide pour voir si le sens de rotation du rouleau est correct : l'actionnement de la pédale de droite correspond à une rotation vers la droite et celui de la pédale de gauche à une rotation vers la gauche.

6) Laissez fonctionner la machine à vide pendant une heure. Pendant ce temps, vérifiez que le moteur ne produit pas de bruits anormaux et que le moteur ou les instruments électriques ne chauffent pas trop.

7) Démarrez la machine en charge et répétez toutes les vérifications.

D. Fonctionnement de l'équipement électrique

Pour démarrer la machine, placez le commutateur d'alimentation SA qui se trouve sur le cadre de la machine en position "I" (fermé) :

- SA sur la position : “O”- machine non couplée
“I” – machine couplée

Appuyez sur la pédale de droite pour démarrer la rotation vers la droite. La pédale agit sur le micro-rupteur JK1 qui établit le contact ; il contrôle la connexion du contacteur KM1 qui alimente le moteur M. Le moteur démarre en tournant à droite.

Appuyez sur la pédale de gauche pour démarrer la rotation vers la gauche. La pédale agit sur le micro-rupteur JK2 qui établit le contact ; il contrôle la connexion du contacteur KM2 qui alimente le moteur M. Le moteur démarre en tournant à gauche.

Tant que la pédale n'est pas actionnée, le contact du micro-rupteur (JK1 ou JK2) reste ouvert, le contacteur (KM1 ou KM2) commande une rotation à gauche.

Le moteur tourne tant que l'une des pédales est actionnée.

La machine est équipée d'un bouton d'arrêt TA qui peut être utilisé en cas d'urgence ou pour effectuer des réparations, des réglages etc. Le bouton d'arrêt TA2 qui a été poussé doit être tiré pour redémarrer la machine, parce qu'il fonctionne comme un bouton de retenue et reste poussé.

E. Maintenance et réparation de l'installation électrique

1.Défauts et corrections :

1) Procédez de la manière suivante si la machine ne démarre pas quand on actionne une des pédales et si le contacteur KM (KM1 ou KM2) ne se ferme pas alors que toutes les conditions indiquées dans les chapitres précédents ont été respectées :

- Vérifiez l'alimentation de la machine : 3-50 Hz ; 400 V
- Vérifiez si la protection thermique du moteur M (relais thermique FR) a été activée et recherchez la cause de cette activation.

Causes possibles :

- Alimentation du moteur électrique M sur deux phases seulement ou à une tension inférieure à 360 V/50 Hz
- Réglage incorrect du relais thermique – 2,3 A.
- M électrique bloqué ou tournant à peine à cause de frottements
- M électrique hors service
- Relais thermique FR hors service

Effectuez les corrections et réinitialisez le relais thermique à l'aide du levier de réinitialisation.

- c. Vérifiez le coupe-circuit : QF2 dans le circuit primaire de transformateur QF3 et dans le circuit de commande. Si l'un des coupe-circuit est cassé, corrigez le défaut et remplacez la pièce.

Attention : N'utilisez que des pièces de rechange calibrées présentant les paramètres indiquées.

- d. Vérifiez l'état du transformateur TC d'alimentation 24 V du circuit de commande :
- Vérifiez que le primaire du transformateur T est correctement alimenté à une tension de 400 V.

- Vérifiez que le secondaire du transformateur fournit une tension de 24 V.
 - e. Vérifiez la continuité du circuit de commande :
 - Les vis des connexions doivent être serrées.
 - Les contacts des instruments (JK1, JK2, SB, FR) dans le circuit de commande doivent se fermer correctement.
 - f. Vérifiez l'état du contacteur KM.
- 2) Le contacteur établit une connexion quand on appuie sur la pédale, mais le moteur électrique M ne démarre pas. Deux cas sont possibles.
- a. Le moteur M est correctement alimenté en 3-50 Hz, 400V.
 - Vérifiez le bon état du moteur électrique : l'enroulement du stator ne doit pas être cassé, les connexions au niveau du bornier doivent être parfaites, etc.
 - b. Le moteur M n'est pas correctement alimenté en 3-50 Hz, 400 V, vérifiez le circuit de force du moteur :

Attention : N'utilisez que des pièces de rechange calibrées aux paramètres indiqués.

 - Vérifiez que le circuit de contrainte électrique du relais thermique FR n'est pas cassé.

–Vérifiez que les fils de jonction et le câble du circuit de contrainte électrique ne sont pas cassés.

Toutes les vérifications nécessaires sont réalisées à l'aide d'un instrument universel (multimètre) qui mesure : V, A, Ω .

2. Opérations de maintenance : chaque semaine :

- Effectuez une vérification visuelle de l'état des appareils électriques et, s'ils sont endommagés, remplacez-les par d'autres présentant les mêmes paramètres ;
- Serrez les vis des connexions électriques et les vis de fixation des appareils électriques ;
- Vérifiez l'état du câble d'alimentation, du jack et de la prise de raccordement au secteur et, s'ils sont endommagés, remplacez-les par d'autres présentant les mêmes paramètres ;
- Vérifiez la continuité et la résistance ohmique du circuit de mise à la terre ;
- Dépoussiérez les appareils électriques et les éléments de raccordement. Le nettoyage peut se faire à l'aide d'un jet d'air de 2 atm. maximum ou d'une brosse.

F. Règles de protection du travail

Respectez toutes les instructions et normes en vigueur lors du montage, de la mise en service, des réparations et de la maintenance de l'installation électrique.

Arrêtez la machine et débranchez-la du secteur avant toute intervention sur l'installation électrique ou avant le contrôle périodique de l'équipement électrique et du moteur.

Toutes les opérations demandant que l'installation électrique reste sous tension (mesure de l'énergie, de la tension, détermination de l'ordre des phases) ne doivent être effectuées que par des personnes expérimentées détentrices d'une habilitation légale. Ces personnes doivent disposer d'outils adaptés munis de poignées non

conductrices et d'un équipement de protection non conducteur.

Toute modification de l'installation électrique est interdite si elle est certifiée par le fabricant. Cela peut être dangereux. Le fabricant prescrit des mesures de protection des personnes contre le choc électrique.

- a. Toutes les pièces métalliques actives sont placées dans des carter. Les personnes sont, de cette manière, protégées contre les dangers résultant d'un contact direct avec les pièces conformément à EN60204 § 6.2.1
- b. Toutes les pièces métalliques actives sont isolées par rapport aux pièces métalliques non actives avec lesquelles les personnes pourraient être en contact, conformément à EN60204 § 6.2.2
- c. Les parties actives des éléments de raccordement externes avec lesquelles les personnes pourraient être en contact doivent être entièrement isolées conformément à EN60204, § 6.2.2
- d. Séparation galvanique du circuit de commande par transformateur conformément à EN60204 § 6.3.3
- e. Utilisation d'une tension réduite (PELV) de 24 V pour l'alimentation du circuit de commande conformément à EN20204 § 6.4
- f. Une branche du circuit de commande est raccordée au circuit de protection conformément à EN60204§60204 § 8.4 pour éviter tout effet indésirable causé par une isolation endommagée, par la rupture ou le détachement de connexions de conducteurs dans ce circuit de commande,

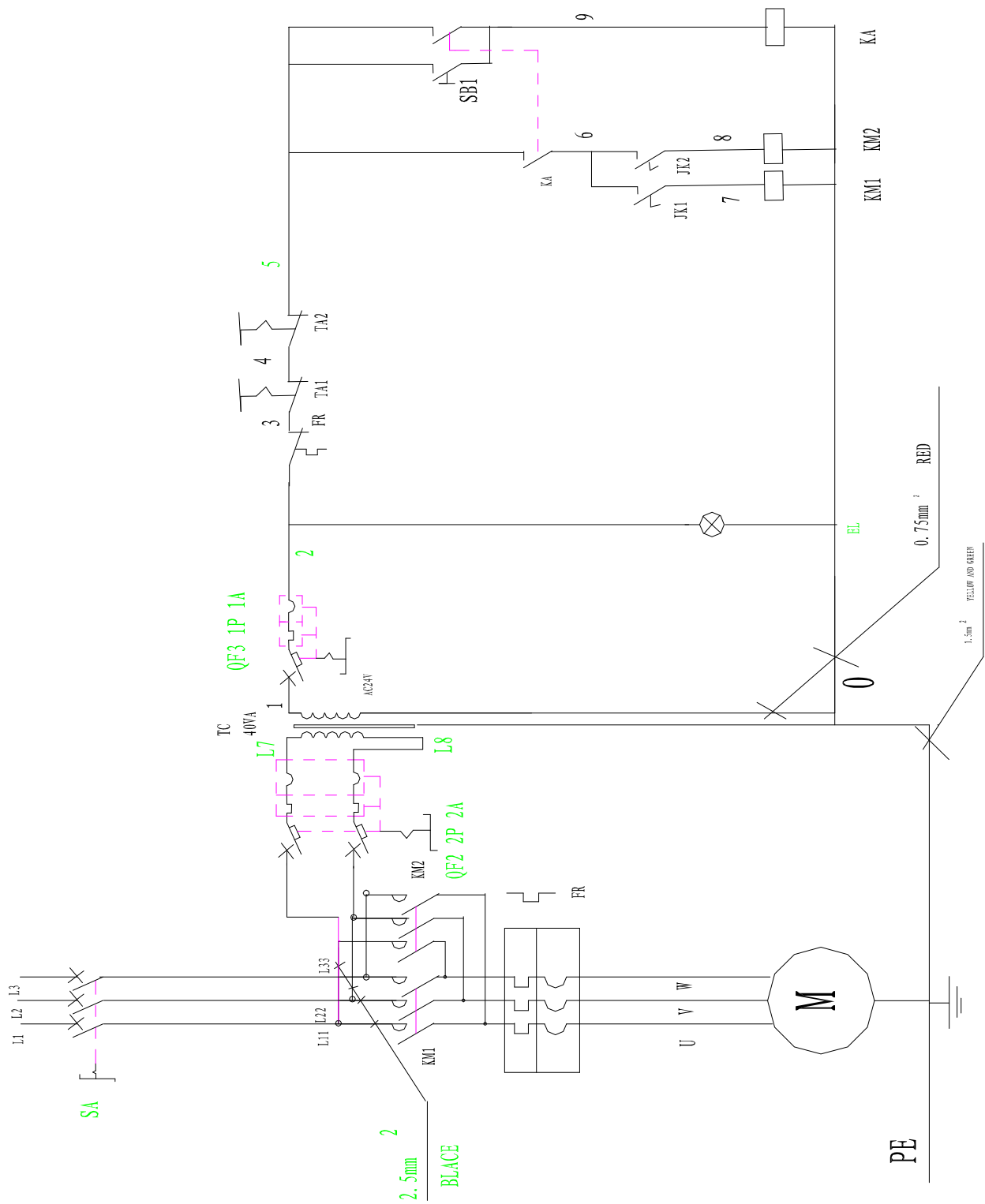
Toutes les pièces métalliques inactives de la machine sont mises à la terre conformément à EN60204-1 § 5.2, § 8.2 et EN 60445 pour protéger les personnes contre les dangers résultant d'un défaut d'isolation ou d'un contact accidentel entre des pièces métalliques actives et inactives.

La liaison de terre entre la machine et la prise de masse du secteur est réalisée par le câble d'alimentation et la mise à la terre doit être vérifiée.

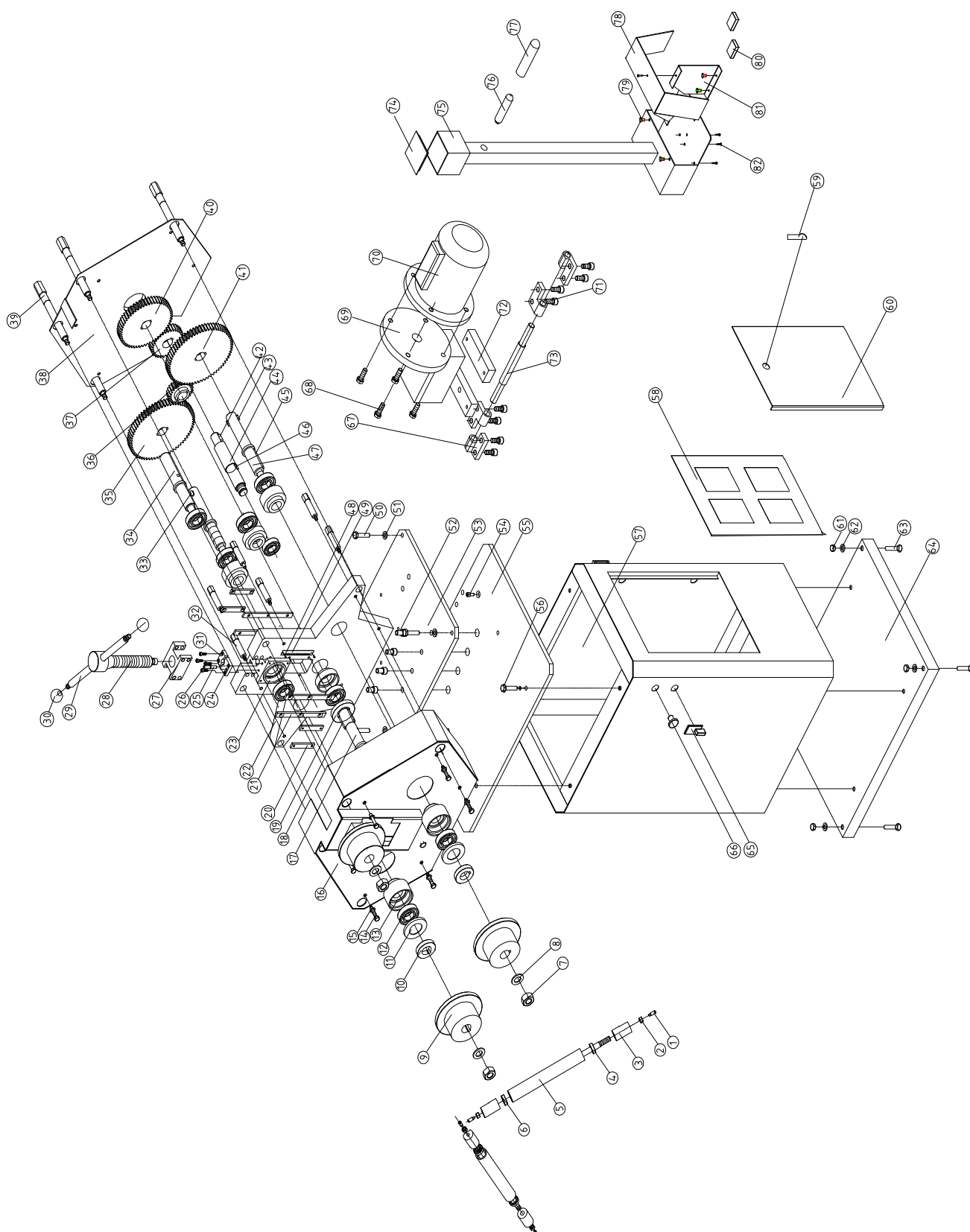
Il est interdit de mettre la machine sous tension avant son raccordement à la prise de masse du secteur et d'avoir vérifié le circuit de terre conformément aux instructions du § 8.2.1

Vérifiez périodiquement la continuité des mises à la terre et le respect de toutes les instructions du § 8.2.1.

SCHEMAS ELECTRIQUES



VI PLAN ET NOMENCLATURE DES PIECES



Pièce n°	Description	Qté	Pièce n°	Description	Qté
1	Vis	4	42	Clavette	1
2	Ecrou	4	43	Clavette	2
3	Bloc support	4	44	Arbre	1
4	Arbre	2	45	Clavette	1
5	Pivot	2	46	Clavette	1
6	Palier	4	47	Arbre I	1
7	Ecrou	3	48	Vis	3
8	Rondelle	3	49	Echelle	1
9	Rouleau	3	50	Vis	4
10	Rondelle plate de réglage	3	51	Rondelle plate	4
11	Bague	3	52	Vis	4
12	Palier	6	53	Plaque	1
13	Chemise de palier	4	54	Vis	2
14	Vis	6	55	Plaque supérieure	1
15	Rondelle plate	6	56	Vis	4
16	Capot avant	1	57	Capot de protection d'embase	1
17	Arbre II	1	58	Capot électrique	1
18	Clavette	2	59	Clavette	1
19	Bague	1	60	Porte de boîtier électrique	1
20	Plaque	4	61	Ecrou	4
21	Plaque	4	62	Rondelle plate	4
22	Cadre du corps	1	63	Vis	4
23	Coulisseau	1	64	Plaque de base de support	1
24	Plaque fixée à droite	1	65	Interrupteur général	1
25	Goupille	1	66	Interrupteur d'urgence	1
26	Vis	4	67	Chaîne	4
27	Ecrou carré	1	68	Boulon	4
28	Tige vissée	1	69	Boîte d'engrenages	1
29	Tige de poignée	1	70	Moteur	1
30	Boule de poignée	2	71	Boulon	8
31	Plaque fixée à gauche	1	72	Plaque de support	2
32	Arbre support	6	73	Arbre	1
33	Clavette	1	74	Capot supérieur d'interrupteur au pied	1
34	Arbre III	1	75	Interrupteur au pied	1
35	Engrenage	1	76	Poignée d'interrupteur au pied	1
36	Engrenage	1	77	Capot de poignée	1
37	Engrenage	1	78	Protection	1
38	Capot arrière	1	79	Vis	4

39	Boulon de réglage	4	80	Plaque de pédale	2
40	Engrenage	1	81	Plaque de support	1
41	Engrenage	1	82	Vis	4

DECLARATION « CE » DE CONFORMITE

OTMT DECLARE QUE LE PRODUIT DESIGNÉ CI - DESSOUS :

MODELE / REFERENCE : OT30HV / 99 060 150

MARQUE : OTMT

EST CONFORME

- AUX DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES DEFINIES PAR L 'ANNEXE I DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE **2006/42/CE** (DIRECTIVE MACHINE) QUI CONCERNE LES REGLES TECHNIQUES ET LES PROCEDURES DE CERTIFICATION DE CONFORMITE QUI LUI SONT APPLICABLES.
- AUX DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES DEFINIES PAR LA DIRECTIVE EUROPEENNE **2006/95/CE** RELATIVE AUX EQUIPEMENTS BASSE TENSION.

PERSONNE AUTORISEE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE :

MONSIEUR YVON CHARLES

FAIT A SAINT OUVEN L'AUMÔNE, LE 25 JUIN 2012

YVON CHARLES
DIRECTEUR GENERAL



OTMT : 11 Avenue du Fief, 95310 Saint Ouen L'Aumône, France

CERTIFICAT DE GARANTIE

CONDITIONS DE GARANTIE :

Ce produit est garanti pour une période de 1 an à compter de la date d'achat (bordereau de livraison ou facture).

Les produits de marque OTMT sont tous essayés suivant les normes de réception en usage.

Votre revendeur s'engage à remédier à tout vice de fonctionnement provenant d'un défaut de construction ou de matières. La garantie consiste à remplacer les pièces défectueuses.

Cette garantie n'est pas applicable en cas d'exploitation non conforme aux normes de l'appareil, ni en cas de dommages causés par des interventions non autorisées ou par négligence de la part de l'acheteur.

Si la machine travaille jour et nuit la durée de garantie sera diminuée de moitié.

Cette garantie se limite au remplacement pur et simple et sans indemnités des pièces défectueuses. Toute réparation faite au titre de la garantie ne peut avoir pour effet de proroger sa date de validité.

Les réparations ne donnent lieu à aucune garantie.

Les réparations au titre de la garantie ne peuvent s'effectuer que dans les ateliers de votre revendeur ou de ses Ateliers agréés.

Le coût du transport du matériel et de la main d'œuvre restent à la charge de l'acheteur.

PROCEDURE A SUIVRE POUR BENEFICIER DE LA GARANTIE :

Pour bénéficier de la garantie, le présent certificat de garantie devra être rempli soigneusement et **envoyé à votre revendeur avant de retourner le produit défectueux**. Une copie du bordereau de livraison ou de la facture indiquant la date, le type de la machine et son numéro de référence devront y figurer.

Dans tous les cas **un accord préalable de votre revendeur est nécessaire avant tout envoi**.

Référence produits : -----
(celle de votre revendeur)

Modèle OTMT : -----

Nom du produit : -----

Date d'achat : -----

N° de facture ou N° de Bordereau de livraison :-----

Motif de réclamation : -----

Type / descriptif de la pièce défectueuse : -----

pensez à joindre copie du bordereau de livraison ou de la facture

Vos coordonnées : N° de client : -----

Nom : -----

Tel : -----

Date de votre demande : -----